

## **Octroi d'une bourse de recherche en reliure de création**

**Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service des Arts Plastiques, l'Atelier du Livre de Mariemont poursuit sa mission, initiée en 2010, destinée à susciter l'innovation dans le domaine de la reliure d'art. L'action consiste à octroyer tous les 3 ans une bourse destinée à encourager la recherche en reliure de création.**

**Il s'agit de développer, dans les techniques, fonctions et concepts liés à l'art de la reliure, un travail novateur inscrit dans une démarche esthétique. Cette recherche doit inclure la conceptualisation et la réalisation matérielle du projet.**

### **Fonctionnement**

Remise des dossiers : 1<sup>er</sup> juin 2019.

Sélection : juin 2019.

Durée de la recherche : du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 décembre 2020.

Tous les 4 mois, le chercheur devra présenter au comité d'accompagnement un rapport écrit et toute trace matérielle de l'évolution de ses recherches. Ces rencontres s'effectueront au Musée royal de Mariemont (Belgique).

Montant de la bourse : 8000 € payables en 4 versements (30 % en septembre 2019, 30 % en janvier 2020, 30 % en juin 2020, 10% à la remise du projet).

Le montant de la bourse inclut tous les frais liés à la recherche (matériel, fournitures, déplacements).

## **Conditions de participation**

Le concours est ouvert à tous les ressortissants de l'Union européenne (et Confédération suisse), diplômés ou autodidactes. Les membres du Conseil d'administration de l'Atelier du Livre ne sont pas autorisés à concourir.

Le dossier de candidature doit contenir :

- un curriculum vitae qui précise les cycles d'études terminés ou en cours, les expositions, les concours...
- une documentation sur les réalisations et/ou le travail déjà effectué
- un programme de recherche motivé exposant clairement le projet et sa mise en œuvre. Celui-ci doit être accompagné d'une maquette.

Le dossier sera rédigé en français et n'excédera pas 10 pages de format A4.

L'évaluation des dossiers et la sélection du candidat boursier seront effectuées par un jury international composé de relieurs professionnels et de spécialistes de la reliure. Ses décisions sont sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer la bourse s'il considère que la qualité des projets présentés n'est pas suffisante.

Le boursier s'engage à rendre publics les résultats de sa recherche. Des moyens de diffusion (rencontre, publication, exposition...) seront mis en place en partenariat avec l'Atelier du Livre.

**Le dossier de candidature est à envoyer au secrétariat de l'Atelier pour 1<sup>er</sup> juin 2019 au plus tard.**

**ATELIER DU LIVRE DE MARIEMONT**

**c/o Musée royal de Mariemont**

**Chaussée de Mariemont, 100 – 7140 Morlanwelz – Belgique**

**Renseignements : 0032 (0)64 / 27 37 00 – atelierdulivre@musee-mariemont.be**